

Compétences : analyser des documents et pratiquer différents langages  
Expliquer la politique de collaboration et ses conséquences.

*Document A : Mise en place du STO (service du travail obligatoire) en 1943*



**Document B : Témoignage d'Arlette Testyler, rescapé du Vel d'Hiv, 9 décembre 2014 :**

(...) Arlette Testyler, rescapée du Vel d'Hiv de 79 ans, apporte un témoignage historique (...). Les dates sont précises, comme les noms et les adresses qu'elle évoque. Son récit ne doit pas être contestable car « *les gens, les jeunes doivent savoir ce qu'il s'est vraiment passé, si on ne veut pas que ça recommence.* » (...) Port de l'étoile, restrictions alimentaires, jusqu'à la déportation de son père, Abraham Reiman, « *Convoi numéro 4, le 25 juin 1942* » précise Arlette. Le 16 juillet 1942, le « vent printanier », aura définitivement raison de son enfance.

« Vent printanier », c'est le nom de code que le gouvernement de Vichy a donné à la « rafle du Vel d'Hiv », sous l'impulsion d'Adolf Eichmann. Le responsable logistique de la « solution finale » avait lancé une vague de rafles dans toute l'Europe. (...) Jean Leguay, délégué de la Police de Vichy en zone occupée et René Bousquet, secrétaire général de la Police française, en serviteurs zélés, mettent au service de la volonté nazi quelque 4500 agents. Si bien que « *Pas un soldat allemand ne fut nécessaire à l'accomplissement de ce forfait* », comme le rappelait l'ancien Premier ministre Lionel Jospin, en 1997. « *Cette rafle fut décidée, planifiée, réalisée par des Français.* »

Le 12 juillet 1942 « *On a été arrêtées à 5 heures du matin, on est venu nous chercher comme si on était des criminelles, c'était très bien organisé, très bien orchestré.* » raconte Arlette Testyler. (...)

Arlette est emmenée dans un bus vers (...) le Vélodrome d'Hiver. Le complexe sportif de la rue Nétalon, conçu pour accueillir 12 000 personnes, se retrouve vite surchargé. « (...) *Rien n'avait été préparé, on n'avait pas à boire, on n'avait rien à manger, les sanitaires... Ce qu'une enfant de mon âge a pu voir, les suicides, les femmes qui se blessaient volontairement en espérant se faire rapatrier dans des hôpitaux, ce qui ne servait strictement à rien. On a vu arriver des nourrissons, des femmes qui accouchaient, qui étaient sur le point d'accoucher, des gens hurlaient, il y avait des hurlements, les micros qui marchaient toute la journée, la lumière qui était allumée jour et nuit...* » (...)

Le calvaire continue pour Arlette et sa famille le 19 juillet 1942. Avec sa mère et sa sœur, elles reprennent l'autobus vers la gare d'Austerlitz où les attendent des wagons à bestiaux, pour les conduire au camp de transit de Beaune-la-Rolande, dans le Loiret. (...) Le manque d'air, l'insalubrité, les cris des enfants s'ajoutent à la faim. (...)

Jusqu'à l'arrivée au camp de Beaune-la-Rolande, Arlette dit avoir été « *tétanisée* ». « *Je n'ai rien compris. Mon père me parlait de "la France des droits de l'homme, la France des libertés". Il me disait toujours que si je me perdais dans la rue, il fallait que j'aille voir un policier. Mais le fait d'avoir été arrêtée par des policiers français, tout ce que mon père m'avait enseigné s'est effondré. J'étais pétrifiée* »

Arlette et sa sœur Madeleine s'en sortiront grâce à la prise de conscience de leur mère, Malka Reiman. (...) Elle est alors renvoyée à Paris le 24 juillet 1942 dans la catégorie « Juifs utiles ». Arlette, sa sœur et sa mère en profitent pour s'échapper du train. (...)

<http://information.tv5monde.com/info/vel-d-hiv-le-temoignage-d-une-enfant-rescapee-3612>

**QUESTIONS :**

*Page 115*

1. DEFINIR collaboration : .....

2. Quelle rencontre marque le début de la collaboration du régime de Vichy avec l'Allemagne. Où et quand a-t-elle lieu ?

3. *Doc 2 p131*. IDENTIFIER les causes qui ont poussé Pétain à collaborer avec l'Allemagne.

4. *Doc 4-5-6 p117 et doc A et B* : IDENTIFIER et EXPLIQUER toutes les formes de collaborations du régime de Vichy.